



Communiqué 2022-23/01
[Site web](#)

Le 29 août 2022

OBJET: INFO-CA

La présente vise à vous informer de certains suivis du conseil d'administration.

Taxe de secteur

Vous avez probablement reçu votre premier compte pour la taxe de secteur. Comme expliqué à l'AGA du 12 juin dernier, ce montant représente votre part pour les frais d'arpentage en lien avec le dossier de municipalisation. Le coût étant réparti en 52 parts représentant les 52 cotisations du domaine, ce montant a été calculé pour un emprunt de 16 545 \$ amorti sur 5 ans à un taux d'intérêt de 3,2 %.

Municipalisation - Empiètements

Pour ceux qui sont visés par les enjeux d'empiètement, nous planifions une séance d'information en septembre.

Projet pour diminuer les apports en sédiments au lac Nick

Ce projet a été présenté à l'AGA du 12 juin 2022. Suite à une étude effectuée en 2021, nous avons reçu une subvention de 2 500 \$ de la municipalité pour effectuer des travaux visant à ralentir et à capter les sédiments en amont de la ruelle Des Grives. Par la même occasion, nous allons procéder à une mise à niveau sur la partie de la ruelle menant au rond-point de la plage incluant la réparation du ponceau.

Les travaux se feront au cours de la semaine du 7 août. L'accès au rond-point de la plage en automobile sera restreint durant les travaux de cette partie du chemin.

Merci de votre collaboration

En toute collaboration,

Le Conseil d'administration de l'APBLN